

Copie de 2 délibérations sur le paiement des traitements d'enseignants.

Numéro d'inventaire : 1979.12593

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Directoire du district de Toul / Directoire du département de la Meurthe (Toul / Nancy)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1792

Description : Feuille simple manuscrite.

Mesures : hauteur : 367 mm ; largeur : 220 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom du département : Meurthe-et-Moselle

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Meurthe-et-Moselle

Copie d'une Délibération du Directoire du District
de Coul. du 18^e Juillet 1792

Yula présente Requette, ensemble la Délibération du
District du Département de la Meurthe du 26 an II (juillet)
Où le procureur Sudre

Le Directoire considérait que la Nation fut au suprême
des soucis qui serviraient à alimenter l'établissement d'un
l'agir, estimé qu'il y a lieu de faire expédier au commandant
un mandat du quartier de la somme de sept cent francs
lire, pour le premier quartier de l'entretien, auquel
dite quantité fut laissée du District, ou fut cette cause
il plaira de donner. Coul le 18^e Juillet 1792. Par le
Administrateur Composé par le Directoire du District de
Coul signé Hombles vice préfet de la Meurthe
Gérard pro Sudre. Galland Secrétaire Gouvernement

Copie de la Délibération du Directoire du
Département de la Meurthe, du 18^e Juillet 1792

Yula présente, laquelle jointe est l'avis du Directeur
du District de Coul. Où le procureur Général Sudre

Le Directoire du Département prononça la suivante
différence chez de la petition, Où il fut que le petitionnaire
proné payé du quartier échu de la Meurthe pour la
de l'Etat pour la somme de 150 francs, mandat conséquent
au Recueil de la Meurthe National d'arriver entre lequel
main la somme de 150 pour le montant du 1^e quartier
de quoi il sera débâlement déchargeé ou rapportera la
petitement quittance Haince Nancy le 16 Juillet 1792
Par le Administrateur Composé par le Directoire du
Département de la Meurthe signé Gérard Général
Gérard Jean Gauthier De la Meurthe Général G.

